



TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Service des ressources informatiques

Temps plein régulier (35 h / semaine)

DESCRIPTION DU POSTE

Publiée le 9 mars 2018

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à programmer ou modifier des applications maison, à assumer la gestion de réseaux, à effectuer les dépannages les plus complexes auprès des utilisatrices et utilisateurs de l'informatique, et à assister les analystes en informatique dans la conception et l'élaboration de systèmes. La personne recherchée doit posséder un bon sens du service à la clientèle, car celle-ci aura à offrir des services et du soutien technique à l'ensemble du personnel de la commission scolaire.

- La personne salariée de cette classe d'emplois programme ou modifie des applications, en se servant des langages de programmation appropriés pour répondre à des besoins ponctuels des utilisateurs et utilisatrices; elle teste des logiciels et des programmes et au besoin les adapte pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec les systèmes existants et pour s'assurer dans la mesure de leur compétence, qu'ils répondent aux besoins des utilisatrices et utilisateurs;
- Elle gère des réseaux; elle les installe et les configure ou contrôle l'installation des composants selon des procédures qu'elle établit; elle teste, modifie et met à niveau des réseaux informatiques; elle conçoit et contrôle l'application de diverses procédures reliées à l'utilisation des réseaux et des équipements, notamment celles qui concernent les copies de sécurité, la destruction de fichiers périmés et l'entretien des appareils;
- Elle agit comme personne-ressource pour les dépannages les plus complexes sur le plan matériel et logiciel notamment pour l'installation et la configuration et au besoin, elle effectue ces installations et configurations;
- Elle rédige des instructions d'utilisation des logiciels et des applications et participe à la formation des utilisateurs et utilisatrices;
- Elle formule des suggestions et recommandations concernant l'achat d'équipement informatique;
- Au besoin, elle peut être appelée à assister l'analyste lors de l'analyse, de la conception et de l'élaboration de systèmes informatiques;
- Elle peut être appelée à contrôler l'exécution des travaux en informatique;
- Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés, de même qu'à coordonner le travail de personnel de soutien, dans les tâches accomplies par ce personnel, relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Maîtriser les systèmes d'exploitation Microsoft;
- Connaissance de la suite Office;
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule afin de se déplacer sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire;
- Être autonome, avoir le sens de l'organisation et de l'entregent.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Conditions de travail : Temps plein régulier, 35 heures/semaine
Horaire de travail : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Salaire selon l'expérience : 20,93 \$ / heure à 29,85 \$ / heure

Supérieur immédiat : Coordonnateur du Service des ressources informatiques

Lieu d'affectation : Centre administratif
799, boulevard Forest
Val-d'Or (Québec) J9P 2L4

Cette offre vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation.

DATE LIMITE POUR POSTULER : 7 AVRIL 2018

Madame Josée Ferron, coordonnatrice
Service des ressources humaines
par courriel à emploi@csob.qc.ca
ou par la poste : 799, boulevard Forest, Val-d'Or (Québec) J9P 2L4

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi.